

École Van Meyel

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE PARTICIPATION DU 21 MARS 2023

En raison des mesures sanitaires mises en place, cette réunion se tient par vidéoconférence.

Sont présents :

Représentants du Pouvoir Organisateur

Monsieur Olivier MAINGAIN
Monsieur Philippe JAQUEMYNS
Madame Stéphanie DEBATY
Madame Leila KAMOUN

Direction de l'École Van Meyel

Monsieur Nicolas LIGOT

Représentants du personnel enseignant

Madame Julie Lelievre
Madame Nette Van Son
Madame Annick Cuignet
Monsieur Bruno Lefevre

Représentant du personnel administratif et technique

Monsieur Fabrice PIRON

Représentants des parents

Madame Aurore LE GAL, présidente de l'AP
Madame Catheline ZURNI
Monsieur Arno PARLANTE
Monsieur Pascal BOGAERTS

La séance est ouverte à 12 h 30

L'ordre du jour :

1. Validation du PV du précédent CP (31.01.23)
2. Date et organisation du prochain CP « extraordinaire »
3. Propreté, hygiène, des toilettes.
4. Études dirigées, où en sommes-nous ?
5. Le projet vert, suivi.
6. Divers

1 Validation du PV du précédent CP.

M Nicolas : Remarque de Madame Le Gal concernant l'orthographe de son nom. La modification a été faite et la version corrigée a été réenvoyée.

Pas d'autres remarques.

2 Date et organisation du prochain CP « extraordinaire »

M Nicolas : Le PDP ayant été mis en recommandation, celui-ci a dû être retravaillé par l'ensemble de l'équipe éducative.

La mise en conformité doit donc être à nouveau présentée au CP.

Celui-ci sera donc réalisé en présentiel dans la salle du conseil à la maison communale afin de recevoir les signatures de l'ensemble des acteurs présent pour la prise de connaissance de celui-ci.

Le CP du 25 avril n'annule pas le prochain CP prévu le 31 mai.

3 Propreté, hygiène, des toilettes.

Mme Le Gal : Certaines remarques ont été faites concernant la propreté des toilettes. Pas de savons, pas de portes, odeurs dérangeantes. La configuration fait que cela peut ennuyer certains enfants.

M Nicolas et M Fabrice : Le nettoyage se fait actuellement 2 fois par jour. Une modification du rythme et de la fréquence du nettoyage devrait changer fin avril. Une tournante supplémentaire sera mise en place dès le début du mois de mars.

Mme Le Gal : Demande s'il y a la possibilité pour établir une répartition des w.c. en fonction des étages ou par tranche d'âge.

M Nicolas : Apport de précision.

Il existe 4 zones de toilettes.

- zone 1 dans le couloir des M0/M1
- zone 2 au niveau de la salle de gym pour les M2/M3/P1
- zone 3 au troisième étage pour les P5/P6
- zone 4 dans la cour pour les P2/P3/P4

La zone 1 est exclusivement utilisée en journée par les M0/M1

La zone 2 est principalement utilisée en journée par les M2/M3/P1

La zone 3 est exclusivement utilisée en journée par les P5/P6

La zone 4 est principalement utilisée en journée par les P2/P3/P4 et lors des différentes récréations par les primaires en fonction de leurs récréations (10 h et midi)

En ce qui concerne les produits, petit à petit, la mise en place de ces produits se réalise et fera partie de la tournante supplémentaire et des consignes qui seront données au personnel d'entretien.

En ce qui concerne l'entretien (réparation), ne pas hésiter à faire des bons E-Atal.

4 Études dirigées, où en sommes-nous ?

L'AP aimerait savoir si oui ou non on peut proposer à une ASBL pour les mettre en place.

M Maingain : En activité parascolaire, oui, mais ce ne sera pas le PO qui en assumera la responsabilité.

Un dispositif a été mis en place au sein des établissements avec des contrats bénévoles pour les enseignants qui souhaitent faire des études surveillées et bénéficier d'un système de bénévolat.

En ce qui concerne la proposition d'études dirigées, le PO est réceptif à la demande, mais rappel que cela devra être organisé via du parascolaire.

5. Le projet vert, suivi.

L'AP fait remarquer qu'elle n'a pas été incluse dans le suivi du projet et que le résultat final ne correspond pas au projet initial.

M Maingain va rappeler à madame Vanbeggelaer de transmettre les plans du projet.

En ce qui concerne les plantations, il avait été rappeler que ce serait respecté. En ce qui concerne l'ombrage, le toit vert ne sera pas possible. La toiture actuelle ne supporterait pas le poids. Une toile sera placée sur le toit pour permettre l'ombrage si nécessaire.

Des bancs seront également placés autour des arbres plantés.

Divers :

1 Classe maternelle :

L'AP : Pourrait-on fusionner les 2 classes de M1 et ouvrir une M0

M Nicolas : Pour finir l'année, ça va être compliqué. Ce serait répercuter le problème sur les classes de M1.

M Doki étant en supplément dans notre équipe, il vient en aide dans les 3 classes pour aider les enseignants.

Madame Kamoun propose d'utiliser M. Doki pour créer des demi-groupes et soulager les classes.

2 Parking Vélo

Aucune avancée pour le moment. La région refuse le permis d'urbanisme.

Monsieur Arno remercie le PO pour les aménagements mis en place sur le parking de la métairie. Lignes blanches, casse-vitesse.

Monsieur Maingain explique qu'un projet de plus grande envergure est sur la table et sera présenté en temps utile aux différentes équipes.

3. Parking trottinettes

M Piron signale que le panneau du parking n'est pas suffisamment explicite. Un réaménagement serait intéressant pour renforcer la signalisation.

Fin de réunion : 13 h 41